

LETTRE D'INFORMATION

COMMUNE DE MARCELLUS

PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2025



LES DOSSIERS DU MOMENT

Voeux du Maire

- Nous vous remercions d'être venus nombreux assister aux voeux du Maire en ce début d'année.
- Nous avons été honorés par la présence de Monsieur le Sous-préfet ainsi que de Madame la Députée qui ont pu vous exprimer leurs voeux également.
- L'appéritif réalisé par Nini Traiteur, le repas concocté par Ajas Traiteur ainsi que l'animation musicale faite par le groupe de musique local Apeeroad nous ont permis de passer un bon moment ensemble.



Bilan recensement 2025

- La campagne de recensement pour l'année 2025 s'est achevée, grâce à nos deux agents recenseurs que vous avez pu rencontrer pour ceux qui ont fait la version papier.
- D'après les premiers résultats, le nombre de bulletins individuels en 2019 était de 851; **en 2025 il a été recensé 921 bulletins individuels.**
- Nous sommes encore en attente des résultats finaux qui seront annoncés par l'INSEE.



Démission du 4ème adjoint

- Suite à la démission du 4ème adjoint, Monsieur LEGLISE Gilles, pour raisons personnelles, c'est Madame LAURENT Valérie qui a été élue à l'unanimité par le reste du conseil municipal lors de la réunion du 04 mars dernier.
- Madame CUCCHI Maryse a été désignée par Monsieur le Maire pour remplacer Madame LAURENT à son poste de déléguée.
- Madame CUCCHI sera en charge du contact avec les personnes âgées ainsi que de l'aide auprès du secrétariat pour les opérations financières de la commune.

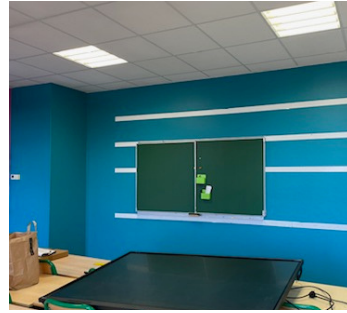
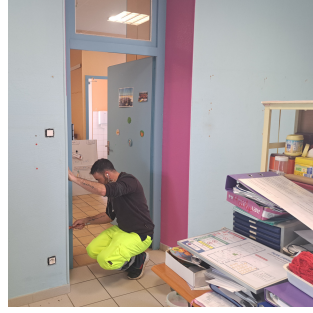
Rappel recensement militaire

- A 16 ans, tous les jeunes Français doivent se faire recenser pour avoir accès à la Journée Défense et Citoyenneté et recevoir un certificat nécessaire à l'inscription des examens scolaires, concours et permis de conduire.
- Il est possible de se faire recenser en ligne, en créant son compte sur le site www.mon.service-public.fr qui vous indiquera la marche à suivre.
- NB : Il s'avère indispensable de disposer des pièces justificatives numérisées pour effectuer cette démarche.
- Ou alors, se présenter soi-même, ou en cas d'empêchement, effectuer la démarche par l'intermédiaire de son représentant légal à la mairie de Marcellus.
- Il faudra vous munir des pièces justificatives suivantes : Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) ou tout autre document prouvant la nationalité française, livret de famille des parents ou acte de naissance avec filiation et justificatif de domicile.



Peintures à l'école

- Durant les vacances de février nos agents, dirigés par les adjoints, ont repeint les deux salles de classe de l'école.
- Les murs des salles de classes se sont donc refaits une jeunesse grâce aux couleurs vives choisies par les enseignants.



Vivre ensemble

- Les beaux jours arrivent et avec eux l'entretien des jardins reprend, pour rappel les **travaux bruyants** doivent s'effectuer d'après les plages horaires suivantes :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



- Nous rappelons également que beaucoup de chiens se baladent seuls dans le village, on nous a rapporté plusieurs incivilités liées à cela.
- **Monsieur le Maire tient à rappeler qu'il est interdit de laisser divaguer son chien sans surveillance.**

Sécurisation agence Postale et changement numéro de téléphone

- L'installation d'une serrure à gâche électrique a été effectuée à l'agence postale afin de sécuriser l'entrée de celle-ci.
- Suite à un incident avec notre opérateur, le numéro de téléphone de l'agence postale a changé : **05.53.93.17.10**

Election municipales 2026

- En mars 2026 auront lieu les élections municipales, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale pour ceux qui ne l'auraient pas fait.
- Vous pouvez passer en mairie avec une copie de votre carte d'identité et votre justificatif de domicile ou alors faire la démarche en ligne sur : www.service-public.fr.



Composteur collectif

- Le projet des composteurs collectifs en collaboration avec VGA va voir le jour en ce début d'année avec l'installation d'un premier composteur sur le site du centre-bourg **d'ici le 15 avril.**
- Ces composteurs seront entretenus une fois par semaine grâce au passage sur le site de l'association ASE. Ils seront également équipés de grilles anti-rat.
- Les deux autres sites prévus seront situés aux alentours du stade et derrière la micro-crèche.
- Pour l'instant nous n'avons pas de date pour l'installation de ces deux derniers.
- Lors de l'ouverture du site, il y aura une animation par les agents de l'Agglomération afin de sensibiliser les usagers, les inscrire et leur remettre des bioseaux,